



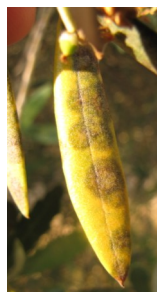
L'avril de l'olivier

Année 26 n°4

16 avril 2014

Précautions et interventions d'avant fleurs

L'Œil de Paon



Œil de Paon
Photo N.Serra-Tosio

Nous vous en parlions dès février 2014, l'Œil de Paon a fait des dégâts ; certains de nos oliviers, dans les zones à risque (vergers enherbés et denses par exemple) ont des taux d'attaque de plus de 50%, ce qui signifie que l'arbre va perdre la moitié de ses feuilles, et qu'il mettra des mois voire des années avant de retrouver un cycle de végétation et de mise à fruit normal.

Vous avez certainement appliqué un fongicide préventif après la taille (du Sulfate de cuivre par exemple) ; renouvelez le à demi-dose s'il a été lessivé par plus de 40 mm de pluie (il a plu plus de 40 mm dans tout le mois de mars, tout dépend de la date de votre dernier traitement), et stoppez toute application de produit à base de cuivre à partir de fin avril, pour ne pas risquer de brûler les fleurs en formation.

La Teigne



Mine de Teigne
Photo N.Serra-Tosio

Là aussi, nous vous indiquions en février que cet insecte risque de faire des dégâts car il en a causé d'importants dans certains vergers en 2013 et que l'hiver doux n'a pas favorisé sa destruction naturelle. Vous pouvez vous donner une idée assez précise de la pression de Teigne dans votre parcelle (ou jardin) en comptant une centaine de feuilles et en dénombant celles qui ont une mine (cf photo). Si vous avez plus de 10% de feuilles minées, intervenez juste avant fleur (stade « bouton en croix, cf photo).



Stade bouton en croix
Photo N.Serra-Tosio

La chenille provoque des dégâts en dévorant les boutons floraux et les agglomère entre eux par des fils de soie, entravant leur transformation en fruit. L'insecticide que l'on vous conseille, contenant du *Bacillus thuringiensis* (Bt) contient une bactérie qui va provoquer la mort de la chenille sitôt que celle-ci en aura consommé. Le Bt se présente sous forme de poudre que l'on dilue dans de l'eau pour faire une bouillie qui sera pulvérisée sur l'arbre. Il est important d'appliquer la quantité de bouillie suffisante pour que tout l'arbre soit bien recouvert, sans pour autant en mettre trop pour ne pas arriver au point de lessivage du produit (quand le produit « goutte » au bout de la feuille avant de tomber par terre).

Cet insecticide se conserve mal d'une année sur l'autre ; il est conseillé de n'acheter que la quantité nécessaire (voire de se grouper entre voisins sur une boîte). Si le temps n'est pas clément dans les 7 jours suivant la pulvérisation (fort vent, pluie), renouveler l'application. Et enfin, si vous avez plusieurs variétés dont la plage de floraison dépasse la semaine, renouvelez là aussi l'application au bout de 7 jours.

Ce produit ne se mélange pas avec un fongicide à base de cuivre : tout d'abord, il est trop tard pour traiter contre l'œil de paon quand il est temps de traiter contre la Teigne (cf paragraphe Œil de Paon) et ensuite le cuivre contenu dans le fongicide annihilerait l'effet du Bt composé de bactéries.

Dans ce numéro :

- Interventions avant fleur 1
L'Œil de Paon, la Teigne
- Interventions avant fleur 2
La Teigne (suite)
- Et si on greffait l'olivier 2

Bulletin distribué auprès des adhérents :

- * du CIVAM Oléicole 13
- * de l'Association des Oléiculteurs
de Pélissanne
- * de l'ACOPA



Produits autorisés

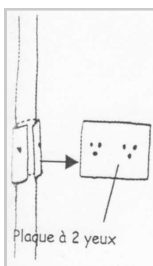
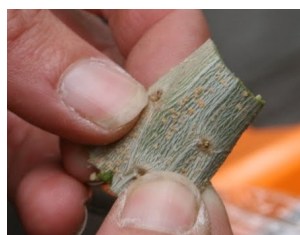
Noms commerciaux	Matière active	Gamme jardin ?	Dose d'emploi	Délai emploi avant récolte, commentaires
Bacivers, Bacivers DF, Bactura, Bactura DF, Biobit 2X, Biobit DF, Dipel 2X, Dipel DF, Dipel PM, Scutello, Scutello 2X, Scutello DF	Bacillus thuringiensis var. kurstaki	NON	0.050 kg/hl	Utilisable en agriculture biologique, Recommandé par le Groupement Oléicole 13
Delfin, Delfin Jardin, Dipel PM jardin, Insectobiol J, Wasco WG	Bacillus thuringiensis var. kurstaki	OUI	Selon spécialités	
Agrotech-Lambda-cyhalothrine 100 CS, Cazeon, Corando, etc...	Lambda-Cyhalothrine	NON	0,110 l /ha	1 application /an Dangereux pour l'environnement
Imidan	Phosmet	NON	1.5 kg /ha	

Et si on greffait l'olivier !!

Pourquoi faire me direz-vous ? Pour changer la variété du pied mère, soit qu'elle ne vous convient pas (non productif, erreur au moment de l'achat,, ...), soit que vous souhaitez intégrer une variété dans la parcelle, sans pouvoir planter un nouvel arbre. Le bon moment pour greffer est la fin avril, quand les rameaux sont bien en sève et avant la période de chaleur. Greffer en lune montante est préférable, ce qui nous mène pour cette année à partir du 30 avril.

La technique est simple, efficace, elle nécessite avant tout de la rigueur.

① Prélever le greffon : sur un rameau vigoureux type gourmand du diamètre d'un crayon à papier, repérer l'endroit des yeux et décoller une plaque d'écorce en contenant au moins un. Pensez à repérer le haut du bas pour la plaque ensuite dans le bon sens



② Sur le porte-greffe (chaprentière ou tronc avec écorce lisse, coupé juste au dessus de la greffe) : ouverture de la fenêtre. La fenêtre devra être de la taille de la plaque pour que celle-ci soude plus facilement. Un soin particulier sera apporté à l'ouverture de cette fenêtre de façon à ce que la surface de plaquage soit nette. Choisissez un endroit lisse. A l'aide de la lame du greffoir, pratiquer deux incisions horizontales et parallèles espacées de la dimension du greffon prélevé. Les relier par une fente verticale située en leur milieu : on obtient un « I majuscule ». ouvrir délicatement les « volets » à l'aide de la spatule. Y glisser la plaque d'écorce (greffon) préalablement prélevée en prenant soin d'en respecter le sens (haut du bas). Refermez les volets en appliquant fort le greffon pour qu'il soit bien en contact avec le bois.

③ Fermeture : elle peut être faite à l'aide de scotch de carrosserie qui est facile de manier ; toute la surface doit être recouverte en serrant bien pour assurer le plaquage du greffon. Ce scotch sera laissé 21 jours, après quoi il sera délicatement retiré.



Photos : JP Florentino



④ 21 jours plus tard, le greffon est vert, les volets qui ne sont plus alimentés commencent à sécher, ils tomberont plus tard.

Bulletin élaboré par le Groupement Oléicole des bouches du Rhône avec nos partenaires :

